

QUARTIERS
VITAMINÉS
DE
RIOM



ATELIER DE VIE LOCALE N°1
CENTRE-VILLE GARE
Jeudi 13 octobre 2016 - 19h15

Rappel par Madame TRAVADE du fonctionnement des Ateliers de Vie Locale qui, bien qu'indépendants puisque composés d'habitants, émanent de la Mairie.

Un règlement de fonctionnement a été élaboré et présenté aux AVL. Monsieur DIOGON est l' élu en charge de ce dispositif, et Madame TRAVADE l'appui technique faisant le lien entre les équipes et les élus.

Un point d'avancement est fait par les deux commissions relevant de l'AVL :

1. Commission Patrimoine

Au cours de la dernière réunion (12 mai 2016), le projet de « jardins éphémères » a été présenté par Carole CORIAT et validé par les participants.

Ce projet a ensuite été présenté aux élus et aux services techniques de la Ville.

Monsieur le Maire ayant donné son accord pour la réalisation de ce projet, il a été confié à Pierre CERLES, conseiller municipal délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable du territoire. Les services de la Ville seront donc mis à disposition pour les questions techniques. Il est convenu de travailler dès maintenant à la faisabilité du projet pour une réalisation au printemps 2017.

Monsieur TARNOWKA, membre de la commission patrimoine, précise que la commission ne souhaite pas être maître d'œuvre mais demande à être associée aux différentes étapes de la mise en forme afin que le projet soit respecté.

2. Commission Incivilités

Madame PERGET présente le travail par la commission.

En Juin, une rencontre a été organisée avec Françoise LAFOND, Conseillère municipale déléguée à la sécurité publique et à la prévention de la délinquance, et le responsable de la Police municipale. Les différentes missions des Policiers Municipaux et des Agents de Surveillance de la Voie Publique ont été présentées, ainsi que le dispositif de vidéo-surveillance.

La commission a élaboré un document de synthèse qui reprend tous les questionnements et thèmes abordés par l'équipe, et notamment :

- Communication – Campagne de sensibilisation - Affiches incivilités : Poursuivre la campagne de sensibilisation
- Arrêtés municipaux : réduire la méconnaissance des arrêtés municipaux en les mettant en ligne sur le site internet de la Mairie afin de faciliter leur consultation
- Mobilier urbain : L'AVL souhaite que les passants puissent trier leurs déchets. De plus, en Centre-ville Gare, il y a parfois des déchets sauvages à cause d'un manque de poubelles. L'AVL regrette de voir des mégots et des chewing-gums sur la voie publique et dans les bouches d'égout ou entrées de cave.
- Journée de nettoyage : cette journée organisée par la Mairie a eu lieu le 5 juin sur l'ensemble de la commune. Il serait très opportun de renouveler l'opération mais de la décaler en février ou mars lorsque la végétation est rase. Cela permettrait de mieux voir les déchets.
- Charte éco-citoyenneté : L'AVL a participé à l'élaboration de la charte éco-citoyenneté et souhaite aider à la faire vivre.
- Implication de la jeunesse dans la lutte contre les incivilités auprès de toute la population : L'AVL souhaite que les lycéens et les collégiens soient sensibilisés à la question d'éco-citoyenneté et se rendent acteurs de la démarche,
- Cartographier les moyens mis en place pour éviter les incivilités : L'AVL souhaite que soit mise à jour la cartographie des canisites, distributeurs de canisacs, conteneurs à verres, poubelle de la ville..., et que cette cartographie soit étoffée par des points stratégiques supplémentaires
- Soutenir le respect de la zone 20 km / h et promouvoir les déplacements doux : faire respecter la zone 20 km/h, encourager les commerçants et les riverains de la rue du Marthuret dans la démarche « rue piétonne pilote », encourager l'utilisation du vélo et la bonne cohabitation avec les automobilistes et les piétons

Ce document sera remis aux élus concernés et les points de réponses seront apportés aux membres de la commission.

Madame PERGET indique également aux participants que l'association des commerçants a adressé un courrier à l'ensemble de ses adhérents afin de les motiver à élargir leurs horaires d'ouverture (entre 12h et 14h, et jusqu'à 19h), afin de dynamiser le centre-ville.

Enfin, la commission envisage de créer sur le ton humoristique une « brigade anti crotte » qui interviendrait le samedi matin pendant le marché pour sensibiliser les habitants aux problèmes de déjections.

**La prochaine réunion de l'Atelier de vie Locale Centre-ville / gare aura lieu
le jeudi 16 mars 2017, à 19h15.**